

Chiharu Shiota : After the Dream, 2013 à
Montpellier, Carré Sainte-Anne

DU 4 OCTOBRE
AU 17 NOVEMBRE 2013
CARRÉ SAINTE-ANNE
MONTPELLIER

CHIHARU SHIOTA
AFTER THE DREAM, 2013



Incroyable emberlificotage d'un édifice dans un réseau de toiles tissées autour des colonnes de l'édifice,

procédé dingue pour un rendu bluffant, les volumes de l'église sont malmenés à l'extrême jusqu'à en troubler le visiteur. **Atropos** es-tu là ?

Les vitraux ou l'orgue vus à travers la toile et ces mannequins pendus au centre semblent pris dans un cocon géant, et les effets que l'ensemble joue sur la lumière sont franchement TERRIBLES ! Les fils tiennent pour beaucoup par de simples points de colle au sol, d'où les rappels fréquents aux gens qui « regardent avec les mains » de bien vouloir ranger ces dernières dans leurs poches ! C'est d'ailleurs dommage que les visites guidées "rayent" la solennité ambiante qu'inspirent un monde à part et une œuvre sidérante.

C'est un vrai voyage dans les entrailles d'une antre filandreuse, petits **Jonas** errent bouche bée : combien de temps pour installer un truc si extraordinaire ?! La poussière en suspension, autant de particules qui profitent aussi du spectacle, autant de spirituel que de matériel rêve ici, c'est avec la violence d'un coup de poing que disparaît l'atmosphère onirique quand on sort dans la « simple » rue adjacente... *Afterdream* ? Ouaip, et carrément même...

PS: Sponsorisé par **Phildar** gniahahaha, bravo.

© GED Ω - 05/02 2014

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.